



Clichy, le 22 décembre 2021

## COMMUNIQUÉ

La nouvelle direction de Ada, prenant ses fonctions à l'issue d'un an et demi de crise sanitaire, a effectué une revue des pratiques comptables appliquées par Ada et a souhaité modifier certaines estimations comptables de façon à mieux traduire dans les comptes la réalité de l'activité réalisée avec le réseau, et a également souhaité faire évoluer certaines pratiques de gestion.

Les changements d'estimations comptables portent sur le fait générateur du chiffre d'affaires constitué de droits d'entrée facturés à une partie du réseau, et sur les modalités de dépréciation d'une partie des créances clients. Certaines pratiques de gestion ont également été modifiées afin de mieux formaliser la traduction dans les comptes des engagements pris à l'égard d'une partie du réseau.

Les impacts liés à ces changements s'élèvent à -6,3M€ avant impôt.

Groupe Rousselet, actionnaire majoritaire de Ada, a consenti, lors de son Comité d'Administration du 21 décembre 2021, un abandon de créance au profit de Ada afin de compenser totalement l'effet de ces décisions, de telle sorte que le résultat de Ada pour l'exercice 2021 n'en soit pas impacté.

Le Conseil d'Administration de Ada, lors de sa réunion du 21 décembre 2021, a approuvé ces changements et accepté le bénéfice de l'abandon de créance.

Le résultat 2021 du Groupe Ada devrait s'établir à environ 1,5 M€, inchangé par rapport au résultat au 30 juin 2021. Sur le second semestre, la bonne tenue de l'activité du réseau et des grands comptes est compensée par les difficultés d'approvisionnement de la flotte.

---

Contact Presse

Jean-Xavier Arnaud - Tilder - [jx.arnaud@tilder.com](mailto:jx.arnaud@tilder.com) - 06 21 58 51 58

Une filiale du groupe Rousselet